

Tarifs et détail des prestations 2021



Un service sur-mesure pour mettre en place auprès de l'aîné les solutions adaptées et personnalisées !

Les services :

- Recueil et analyse des besoins et des capacités en lien avec l'entourage familial et professionnel
- Evaluation et recherche de solutions adaptées
- Sélection de prestataires de services à la personne
- Analyse de devis et négociation
- Gestion des aspects administratifs de la mise en place des solutions
- Montage des dossiers de demande d'aides financières (APA, APL, logement, etc.)
- Présence lors de la mise en place des solutions

Sur devis,
au regard de l'analyse
sur la base d'un taux horaire à

54€ TTC

27€ après crédit d'impôt*



Un service de proximité pour coordonner dans la durée le quotidien de l'aîné et soulager l'aidant.

Les services :

- Coordination des organismes de services à la personne
- Visite hebdomadaire ou mensuelle
- Gestion du quotidien administratif
- Prise de rendez-vous & gestion de l'agenda
- Organisation des déplacements
- Suivi de l'évolution des besoins et de la qualité des prestations
- Interlocuteur de confiance de la famille et des professionnels

3 Formules
Sans engagement

De 250€ à 750€ TTC / mois

Voir détail des prestations ci-après

* Prestations éligibles au crédit d'impôt de 50%, conformément à l'article 199 sexdecies du code général des impôts.

Détail du service de Coordination

En fonction des besoins de la personne et de la capacité de son entourage à assurer une partie de la coordination au quotidien.

3 formules sans engagement :

	Coordination	Coordination renforcée	Formule Sérénité
	2 visites/mois	4 visites/mois	8 visites/mois
Tarif mensuel TTC >	250€	450€	750€
Crédit d'impôt* >	125€	225€	375€
*Prestations éligibles au crédit d'impôt de 50%, conformément à l'article 199 sexdecies du code général des impôts.			
Les services :			
Coordination des organismes de services à la personne	✓	✓	✓
Démarches administratives liées aux intervenants médicaux, paramédicaux, sociaux**	✓	✓	✓
Démarches administratives liées aux prestations de prévention et de lutte contre la perte d'autonomie**	✓	✓	✓
Visites à domicile**	✓	✓	✓
Prise des rendez-vous & suivi de l'agenda**	✓	✓	✓
Organisation des déplacements liés aux prestations de prévention et de lutte contre la perte d'autonomie**	✓	✓	✓
Gestion des séjours en établissements sanitaires, médico-sociaux**	✓	✓	✓
Réajustement des prestations et solutions déployées	✓	✓	✓
Lien avec le proche aidant	✓	✓	✓
Interlocuteur de confiance de la famille et des professionnels	✓	✓	✓
Accès au cahier de liaison numérique Dôme	✓	✓	✓
Services additionnels inclus			✓

Les services additionnels :

59,80€ TTC/h (29,90€ après crédit d'impôt)

- Visite supplémentaire à domicile
(Présence rassurante - veille active)
- Aide aux achats, aux courses et aux commandes en ligne**
- Démarches administratives «extra»**
(Non liées aux prestations de prévention et de lutte contre la perte d'autonomie)
- Accompagnement de confiance lors de rendez-vous***
(rendez-vous médical, rendez-vous notarial, retrait d'argent, etc.)

** Prestations réalisées au domicile de la personne, avec elle, dans le cadre du service d'assistance administrative à domicile.

*** L'autonomie planner ne pourra pas assurer la prestation d'accompagnement véhiculé de la personne, mais sera présent avec elle au cours du rendez-vous. L'accompagnement véhiculé étant réalisé par tout service habilité (taxi, VSL, ambulance, SAAD, etc.)

Attention, sont exclus des prestations : - Gestion de l'argent (à faire par le bénéficiaire lui-même, sa famille ou par un mandataire judiciaire)
- Gestion administrative liée aux finances (gestion des comptes, déclaration impôts)